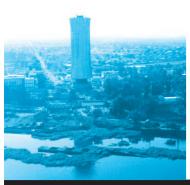
CONGO





200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3021 - MARDI 19 SEPTEMBRE 2017

PROTECTION SOCIALE

La CNSS à la recherche des entreprises non déclarées

Le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Evariste Ondongo, annonce le lancement imminent d'une campagne de lutte contre le travail au noir.

Du 1^{er} octobre au 31 décembre prochain, les équipes commises à cette opération s'emploieront à détecter les employeurs non connus au fichier des cotisants de la CNSS en vue de les affilier, recenser les travailleurs dissimulés pour les immatriculer. recouvrer les cotisations et procéder à la fermeture des entreprises et établissements des employeurs « récalcitrants ».

Le résultat espéré étant, notamment, le renflouement des caisses de la structure qui draine actuellement des arriérés dans le traitement de ses : pensionnés.

Page 5

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Paul Adam Dibouilou, nouveau préfet du Kouilou

Page 15



La direction générale de la CNSS à Brazzaville (DR)

LIGUE AFRICAINE **DES CHAMPIONS**

AS Otoho et Cara en course pour une place qualificative

Si AC Léopards et la Mancha sont désormais assurés de disputer respectivement la ligue africaine des champions et la Coupe africaine de la Confédération, AS Otoho et Cara attendent la fin du championnat national pour connaître leur sort.

Fort des quatre points d'avance de son équipe sur Cara, le coach d'AS Otoho, Djibril Dengaki, se félicite de figurer dans le carré d'as, mais entend jouer à fond ses chances pour remporter les deux derniers matchs du championnat afin de confirmer sa deuxième place et disputer la ligue africaine.

Page 16

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

La police congolaise renforce ses dispositions

En vue de prévenir les violences basées sur le genre et garantir une meilleure protection des personnes, le Congo renforce ses dispositions par la mise en place d'un guide de formation de ses agents de police.

Initié en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), ce guide en cours d'analyse constitue un engagement de l'Etat à s'assurer que tous les citoyens sont protégés. Sa mise en œuvre a été suscitée par le nombre de cas de violence enregistrés entre 2012 et 2014, soit 1381, dans 23 hôpitaux du pays.

« Notre devoir est de lutter contre la violence, de quelle que nature que ce soit », a rappelé le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, soulignant que ces dispositions figurent au nombre des priorités stratégiques de son



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU Donald Trump dénonce la «bureaucratie» qui entrave l'organisation

JOURNÉE MONDIALE DE LA DÉMOCRATIE

Joseph Kignoumbi: « La démocratie n'est pas l'anarchie »

Dans un message publié à l'occasion de la Journée mondiale de la démocratie, célébrée le 15 septembre, le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale a interpelé la communauté nationale sur des interprétations parfois erronées de ce concept dans notre pays.

« La démocratie, bien qu'elle ouvre les portes de la liberté au sens large du mot, n'est pas synonyme d'anarchie, tout comme elle récuse toute ingérence extérieure. Le désordre,

les dérives sociales de toute nature, la chienlit, les appels incessants à la révolte et à la rébellion ne font pas bon ménage avec la démocratie », a notamment martelé Joseph Kignoumbi Kia Mboungou.

ÉDITORIAL **Manhattan**

Page 2

ÉDITORIAL

Manhattan

lors que débute aujourd'hui à New York la soixante-douzième Assemblée générale des Nations unies se pose avec une acuité particulière la question essentielle qui suit : les cent quatre-vingtdouze nations membres de l'ONU vont-elles, oui ou non, placer enfin la crise qui déchire la Libye au cœur de leurs préoccupations?

Cette question s'impose d'autant plus aujourd'hui qu'en moins de six ans le chaos libyen a généré trois «tsunami» humains qui prennent de jour en jour une ampleur sans précédent. Avec, d'une part, la dégradation continue de la situation dans l'immense région saharo-sahélienne que le déploiement par la France de la force Barkhane n'a en rien diminuée; avec, d'autre part, l'instauration d'une zone de non droit dans le nord de l'Afrique qui ne cesse de s'étendre et qui permet aux trafics en tous genre de proliférer ; avec, enfin, un afflux des migrants vers l'Europe qui n'a pas de précédent historique et qui menace désormais la stabilité intérieure des très riches nations de cette partie de l'hémisphère nord.

Si l'on en juge d'après ce que disent les diplomates et ce qu'écrivent les grands médias la menace nucléaire que fait peser la Corée du Nord sur le Japon, l'évolution de la guerre qui se déroule contre Daech et l'Etat islamique en Syrie et en Irak, les tensions existantes entre l'Europe et la Russie figureraient en tête des débats qui vont s'engager dans le Palais de verre de Manhattan. Mais il serait peu question de la Libye et des dangers que la décomposition de ce pays fait peser sur l'Afrique et sur l'Europe.

Une aberration, bien sûr, qui mérite d'autant plus d'être dénoncée que l'Union Africaine s'emploie depuis des mois, depuis des années même, à réconcilier les frères ennemis libyens. Des frères ennemis qui, semble-t-il, entendent aujourd'hui ce message de paix comme en ont témoigné, ces derniers jours, la réunion à Brazzaville du Comité de haut niveau pour la Libye et la venue samedi, toujours à Brazzaville, du Maréchal Khalifa Haftar.

Si les Nations unies étaient sages ou simplement prudentes, elles consacreront l'essentiel de leurs débats à l'appui qu'il convient d'apporter aux initiatives africaines en faveur de la paix. Mais sont-elles sages, ou simplement lucides?

Les Dépêches de Brazzaville

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

Le Congo s'emploie à renforcer les valeurs de paix et de stabilité sociale

La journée internationale de la démocratie célébrée, le 15 septembre de chaque année, a été placée sous le thème : « la démocratie et la prévention des conflits ».

comme elle récuse toute ingérence extérieure. Le désordre, les dérives sociales de toute



Joseph Kignoumbi Kia Mboungou (DR)

Au Congo, le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, à qui revenait la charge de délivrer la déclaration du parlement congolais y relative, a indiqué que cette thématique met en évidence la nécessité de renforcer les institutions démocratiques dans le but de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans le monde.

« Le Congo a emprunté très tôt le chemin de la démocratie, en privilégiant avant tout le dialogue comme seul moyen de règlement de conflits et de déchirures sociales. Pour preuve, les appels du président de la République à Ntoumi pour qu'il participe, aux côtés de tous les Congolais, dans la concorde et l'harmonie, à la construction du pays », a-t-il déclaré.

L'orateur a rappelé, en outre, que la démocratie est un idéal de valeurs communes qui se traduit

par la mise en place et l'existence d'institutions représentatives de toutes les couches sociales. Notre parlement, a-t-il renchéri, cœur de la démocratie, est composé des représentants issus de toutes les classes sociales, de toutes les ethnies sans distinction aucune de sexe, de religion et de philosophie politique.

Par ailleurs, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou a noté que préserver la paix et la stabilité implique, a-t-il insisté, un profond engagement en faveur de la démocratie, du renforcement de la société civile, de l'autonomisation des femmes et du respect de l'Etat de droit. La démocratie, a-t-il insisté, n'est pas l'affaire d'initiés et des privilégiés; mais elle est l'affaire de tous par tous.

« ...la démocratie bien qu'elle ouvre les portes de la liberté au sens large du mot n'est pas synonyme d'anarchie tout

nature, la chienlit, les appels incessants à la révolte et à la rébellion ne font pas bon ménage avec la démocratie qui, selon les dires d'un célèbre penseur, est le moins mauvais des régimes. L'histoire de notre pays a beaucoup souffert des soubresauts causés à chaque fois par les forces négatives en rupture avec les principes et valeurs démocratiques », a-t-il

Notons que la journée internationale de la démocratie a été instituée en 2007 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, à la suite de l'adoption de la déclaration universelle sur la démocratie, par les parlements membres de l'Union interparlementaire, lors de sa 98e conférence tenue au Caire en Egypte, du 11 au 16 septembre 1997.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque: Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Rewriting: Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Noungou Service Société: Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique: Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Ové

Service Économie: Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia Service International: Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Iosiane Mambou Loukoula. Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat

ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath

(Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence: Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Sports : Martin Enyimo Relations publiques : Adrienne Londole Service commercial: Stella Bope Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse: Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa: Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction: Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces: Wilson Gakosso Personnel et paie Stocks: Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques: Adrienne Londole Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale: Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville: Errhiade

Commercial Pointe-Noire: Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville :

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa: Adrienne Londole. Diffusion Pointe-Noire: Bob Sorel Moumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur: Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur: Emmanuel Mbengué Assistante: Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante: Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél.: (+242) 05 629 1317 eMail: imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi,

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: (+242) 05 532.01.09 Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

RECHERCHE

Le soutien de la FAO au Congo essentiel dans l'agriculture et la forêt

Engagée depuis quelque temps dans le processus de diversification économique, la République du Congo a besoin de l'appui des partenaires parmi lesquels l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le domaine de la recherche forestière et agronomique.

« Nous attendons un appui parce que sur le plan pratique la FAO a soutenu le Congo dans la mise en place des structures de multiplication massive des variétés de boutures résistantes à la mosaïque du manioc, principale maladie qui causait des dégâts et réduisait les rendements jusqu'à pratiquement 80% », indique Grégoire Bani, directeur de l'Institut national de recherche agronomique. Aliment de base, le manioc est marché et les consommateurs. Le Congo compte quelque 10 millions d'hectares de terres arables dont 2 à 3% seulement sont exploitées. Ses importations alimentaires sont estimées annuellement à environ

« nous devons travailler la main dans la main pour

contribuer au développement durable de notre forêt »

cultivé dans tous les départements du pays et contribue à la sécurité alimentaire. La baisse de production des cultivateurs de cet aliment entraine des conséquences négatives sur le

500 milliards de francs CFA, à en croire le ministère en charge de l'Agriculture, l'élevage et la pêche.

Selon Grégoire Bani, la FAO accompagne le gouvernement

congolais dans les projets de production des semences de soja, d'arachide, de haricot.

Le Congo bénéficie également du soutien de cette institution onusienne dans la formation des techniciens et des membres de groupements agricoles, ainsi que dans la mise sur pied d'un plan directeur de recherche agronomique. Ce plan prévoit, entre autres, les investissements à réaliser entre 15 et 20 ans dans le secteur.

En ce qui concerne le domaine forestier, le soutien de la FAO est aussi non négligeable, affirme le directeur de l'Institut national de recherche forestière, Jean De Dieu Nzila.

« Nous attendons de la FAO, la production des semences forestières pour reboiser nos forêts. L'autre volet de l'appui, c'est le Fonds vert sur le climat notamment les aspects agroforesterie, séquestration du carbone. Aussi, les aspects de dynamique forestière, du suivi de la dégradation des forêts », dit-il, ajoutant que « nous devons travailler la main dans la main pour contribuer au développement durable de notre forêt ».

Christian Brice Elion

TÉLÉPHONIE MOBILE

La société MTN organise une visite de ses services

La société de téléphonie mobile MTN a entamé, le 14 septembre à Brazzaville, une série de visites de ses différents services en faveur des journalistes, des réprésentants des abonnés et associations des consommateurs en vue de leur expliquer les modes de fonctionnement de la société.



Une vue du call center (Adiac)

Du front office ou salle de contact jusqu'à la direction technique, en passant par le Qmatic, le centre d'identification, le call center ou centre d'appel, le VIP room et autres services, les différents responsables de ces structures et leurs collaborateurs ont expliqué aux journalistes, représentants des abonnés et associations des consommateurs les mécanismes de fonctionnement de services de MTN et leur complémentarité. « Nous avons souhaité faire intervenir nos abonnés, la presse et également les consommateurs pour qu'ils comprennent le fonctionnement de la société MTN », a déclaré la responsable du back office, Linda Bakou.

Par ailleurs, le président de l'Association congolaise pour la défense des droits du consommateur (ACDDC), Dieudonné Moussala, justifie sa présence en ces termes : « Nous avons répondu à l'appel de MTN qui reçoit beaucoup de plaintes des clients. C'est pour cela que nous venions d'échanger avec leur responsable en visitant les différents services ce matin afin d'avoir une idée exacte et une appréciation de cette société ».

Les animateurs de ces services à tous les niveaux ont expliqué le rôle dévolu à chacun d'eux ainsi que les nombreux efforts consentis par la société pour rendre aux abonnés des services de qualité en dépit de quelques difficultés d'ordre technique rencontrées parfois sur le terrain comme l'a fait entendre le responsable de ce service.

Plusieurs questions portant sur de nombreuses plaintes des utilisateurs ont fait l'objet de longs débats entre les journalistes et les consommateurs. « Chaque jour qui passe apporte du nouveau à notre société. MTN n'ignore pas ces plaintes et tous les services que vous avez visités travaillent d'arrache-pied pour la bonne marche de l'entreprise et c'est d'ailleurs notre raison d'être », a enfin souligné Linda Bakou.

Jean Jacques Koubemba

COMMERCE INTERNATIONAL

Les pays de l'Afrique francophone s'approprient les modalités de négociations

Quarante-six experts venus des Comores, de l'Algérie, de la Guinée-Conakry, Côte-d'Ivoire, Tunisie, Bénin, Mali, Cameroun, Tchad, Sénégal, Maroc et la République démocratique du Congo participent, du 18 au 22 septembre à Brazzaville, à une formation portant sur : « cours avancé régional sur les compétences en matière de simulation de négociations commerciales. »

Organisée par le secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), cette formation s'inscrit dans le cadre de l'assistance technique que fournit cette organisation aux pays membres, dans le but de renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles dans le domaine du commerce international.

« Le monde a besoin d'une organisation du commerce qui élabore efficacement les règles globales sur des questions qui comptent tant pour les pays en développement que pour les pays développés. Nous avons besoin de conclure rapidement les négociations auprès de l'OMC pour assurer la crédibilité du système multilatéral », a déclaré l'expert de l'OMC, Dickson Yeboah.

Ce dernier estime, par ailleurs, qu'un système commercial multilatéral efficace devrait mettre les gouvernements en mesure de maintenir leur marché intérieur ouvert ou de le libéraliser davantage en fonction de leurs besoins en matière de commerce, finances et développement.

Présidant les travaux d'ouverture, le directeur de cabinet du ministre du Commerce et des approvisionnements, Fred Matoko, a indiqué que le commerce extérieur, grâce à l'interdépendance du monde d'aujourd'hui, est un domaine stratégique car, il constitue un puissant moteur de développement économique. Il stimule la croissance économique et crée des emplois. « Que les résultats attendus de cette session de formation servent à renforcer la contribution des différentes parties prenantes à la mise en œuvre effective de la zone de libre échange continentale et de l'agenda 2063 de l'union africaine », a souhaité Fred Matoko. Rappelons que lors de la 10e conférence ministérielle de l'OMC tenue en 2015 au Kénya, les ministres avaient adopté des décisions visant à rationaliser les échanges, éliminer les subventions à l'exportation des produits agricoles et renforcer le développement général.

Au comité du commerce et de l'environnement tenu en juin dernier, les pays membres de cette institution avaient, quant à eux, souligné l'importance des efforts globaux pour mieux gérer les océans et les ressources marines dans le monde, afin de lutter contre la pêche illégale puis, négocier un résultat sur les subventions à la prochaine conférence ministérielle de ladite organisation prévue au mois de décembre prochain en Argentine.

Lopelle Mboussa Gassia

FORÊT

Validation du plan national REDD+

Les parties prenantes au processus REDD+ se réunissent du 18 au 19 septembre à Brazzaville, en vue de valider la dernière version du plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+.

Ce plan permettra de contribuer à la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, estimées à 21,5 millions de tonnes équivalentes carbone, pour la période 2015-2020, en tenant compte des émissions historiques et futures.

« Avec l'élaboration du plan d'investissement, le Congo va entrer dans la deuxième phase du processus REDD+. Il s'agit d'une phase cruciale qui permettra de démontrer la faisabilité de ce processus et conduira le pays à la dernière phase, celle du paiement des crédits carbone, attendue impatiemment par les populations locales », a déclaré la ministre en charge de l'Economie forestière Rosalie Matondo.

Selon elle, hormis la lutte contre le changement climatique, le processus Redd+ contribuera également à la diversification de l'économie et à la lutte contre la pauvreté.

De son côté, le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, a souligné que ce plan servira à la fois d'outil de coordination politique et de levée de fonds pour le gouvernement.

Signalons que ce plan repose sur huit projets liés à la gestion durable des écosystèmes forestiers du Mayombe, du Chaillu et du massif du Nord Congo, au développement des plantations forestières et agro-forestières dans la vallée du Niari, au centre du pays et dans la Cuvette congolaise.

Il sera soutenu par des actions d'appui à la gestion spatiale multisectorielle durable via la révision du schéma national d'aménagement et l'élaboration du plan national d'affectation des terres.

La mise en œuvre des nouveaux systèmes agro-forestiers, la promotion de l'exploitation à impact réduit et des techniques améliorées de carbonisation, la transformation plus poussée du bois et le développement des plantations forestières vont appeler à un renforcement des capacités des acteurs à différents niveaux.

Lopelle Mboussa Gassia



TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD:159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

N° 3021 - Mardi 19 septembre 2017 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE SOCIÉTÉ | 5

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Diversifier les sources de financement de l'école

Réunis les 15 et 16 septembre à Brazzaville dans le cadre de la 19° session du Conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, les acteurs de ce sous-secteur ont défini des mécanismes innovants de financement de l'école congolaise

Les assises se sont déroulées sous le thème : « Le financement de l'école congolaise dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de l'éducation ». En effet, après avoir suivi des communications portant sur les douze sous-thèmes retenus, les conseillers ont recommandé le maintien de la gratuité scolaire ; la participation de la communauté éducative au financement de l'école ainsi que la création d'un fonds de soutien à l'éducation. Les 278 participants ont pendant

les deux jours des travaux suivi un exposé sur l'état des lieux du financement de l'école congolaise. Ainsi, il a été révélé que depuis deux ans le financement de l'école dans son volet emploi accuse d'énormes difficultés à cause du non-versement des crédits alloués et des fonds de la gratuité. Cette rupture de financement engendre, entre autres, des conséquences immédiates, le surendettement des écoles au plan administratif. A cet effet, un financement alternatif s'avère nécessaire pour le salut de l'école

bution des parents d'élèves et de la communauté de base. Anatole Collinet Makosso a précisé que le principe de gratuité scolaire n'est pas du tout mis en cause. « Le principe est toujours d'actualité tian Grégoire Epouma, a évoqué la dynamique partenariale et la gouvernance scolaire. C'est ainsi qu'il a prôné un partenariat fondé sur un projet éducatif dans un espace de concertation féconde.



Les participants (Adiac)

congolaise.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, qui a exposé sur la diversification du financement de l'école congolaise en cette période de récession économique, a souligné la nécessité de la contrimalgré les difficultés conjoncturelles », a-t-il rassuré.

Evaluer les deux années consacrées à l'éducation

Exposant sur la contribution des parents, le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC), ChrisProposant, à titre indicatif, des contributions financières parentales en vue de la refondation de l'école congolaise, il a interpelé le ministère des Finances et du budget sur les questions de la gratuité scolaire. De même, une évaluation chiffrée des deux an-

nées consacrées à l'éducation devrait être faite.

Présidant la cérémonie de clôture, le ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé que les différents acteurs avaient la responsabilité permanente de garantir le bon fonctionnement de l'école. Cela au-delà des difficultés conjoncturelles que connaît le pays. Analysant les résultats obtenus, il pense que tous les sujets ont été abordés pour permettre de répartir d'un bon pied à l'occasion de la rentrée scolaire 2017-2018. Il reste, a-t-il précisé, à élaborer les normes claires et objectives de gestion financière et budgétaire pour garantir une bonne gouvernance scolaire. « J'yveillerai personnellement. Vu la qualité des échanges qui ont eu lieu pendant ce conseil national, j'ose croire que les recommandations de cette 19e session seront vulgarisées au plus vite et exécutées dans le cadre du plan d'action à moyen terme de la Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025 », a déclaré le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, invitant les conseillers à mener des actions en vue de la mise en œuvre des recommandations reformulées.

Parfait Wilfried Douniama

SALUBRITÉ

Les agents du Radisson Blu nettoient l'espace Bantu Beach

L'opération, q i s'inscrit dans le cadre du thème de cette année portant sur la préservation de l'eau a eu lieu le 10 septembre. Nastasia Borgolotto, responsable marketing et communication à Radisson, qui s'occupe du projet explique le bien-fondé de cette opération d'assainissement ainsi que du thème de cette année.



Après l'opération du ramassage des ordures au Bantu Beach (Adiac)

Une vingtaine d'agents du Radisson Blu M'Bamou palace hôtel Brazzaville est allée nettoyer le dimanche dernier le site de Bantu Beach qui se trouve aux cataractes au Djoué. Ces agents ont nettoyé toute cette partie en remplissant beaucoup de sacs poubelles de 100 litres. Toutes ces ordures qui ont été ramassées ne seront pas rejetées dans le fleuve Congo quand il va monter. Loin d'être une opération à rémunérer les agents, elle vise plutôt à aider les enfants. L'an dernier le thème était libre, mais cette année pour le Responsible Business 2017 le thème qui leur a été soumis est lié à l'eau. Pourquoi l'eau, parce que l'eau c'est la vie. Faire

une semaine sans boire de l'eau, on peut mourir, alors qu'on peut tenir un mois sans manger. D'où, l'eau est importante.

Par ailleurs, Nastasia Borgolotto a déploré le fait que le fleuve Congo, qui est le deuxième plus grand fleuve du monde séparant Kinshasa et Brazzaville soit très sale, du fait que tout le monde y jette les ordures. Tenant à cœur le Radisson Blu, la responsable du projet pense que sa structure ne peut que mettre à exécution le thème de cette année en protégeant ce beau fleuve. «Nous allons mettre notre pierre à l'édifice et nettoyer ce magnifique fleuve», a-t-elle dit.

Bruno Okokana

PROTECTION SOCIALE

La CNSS à la recherche des entreprises non déclarées

La direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) procédera, du 1er octobre au 31 décembre prochain à une campagne de lutte contre le travail dissimulé ou travail au noir.

Le directeur général de cette caisse, Evariste Ondongo, qui a donné cette information officiellement aux syndicats et représentants patronaux le 18 septembre, a sollicité leur implication pour la réussite de cette opération qui se déroulera sur toute l'étendue du territoire. En effet, cette campagne concerne des entreprises et établissements qui exercent sur le territoire national sans être déclarés à la CNSS et qui n'ont pas pris la peine d'immatriculer leurs salariés. « Nous avons constaté depuis un certain temps que ce phénomène prend de l'ampleur au niveau de Pointe-Noire et de Brazzaville. Au mois de mai, les contrôleurs employeurs de la CNSS ont détecté pour Brazzaville et Pointe-Noire 31 établissements qui ne sont pas déclarés, en juin 24, en juillet 53 établissements et en août 50 », a annoncé le directeur général de la

Selon lui, à cette allure, le système de protection sociale congolais va être mis à mal si l'on n'y prend garde. Les échanges entre les deux parties ont porté, entre autres, sur des modalités pratiques ainsi que les délais jugés quelque peu courts. Evariste Ondongo déplore le fait que de plus en plus certains Congolais échappent au système de protection sociale, ce qui les prive souvent de la retraite. Ils

échappent également au système de protection des risques professionnels

Pour ce faire, les entreprises et établissements se trouvant dans cette situation ont jusqu'au 30 septembre pour se déclarer et immatriculer leurs employés. « Vous devez d'abord sensibiliser vos adhérents en les informant que la CNSS entend mener une telle opération. Ceux qui ne sont pas déclarés et qui n'ont pas déclaré leurs travailleurs peuvent déjà passer pour se conformer. S'ils n'ont pas l'argent, nous pouvons faire des moratoires mais au moins nous voulons que ces établissements soient connus et que les travailleurs qu'ils emploient soient déclarés », a conclu le directeur de la CNSS, précisant que les équipes passeront dans les quartiers et ruelles.

Fermer les récalcitrants

L'objectif principal recherché à travers cette campagne est de procéder au recouvrement à l'amiable des cotisations sociales et en cas de non-exécution d'activer les actions de recouvrement forcé. De façon plus spécifique, il s'agit de détecter les employeurs non connus au fichier des cotisants de la CNSS et de les affilier; recenser les travailleurs dissimulés et les immatriculer; recouvrer les cotisations; procéder à la fermeture

des entreprises et établissements des employeurs récalcitrants. Les résultats attendus étant l'augmentation des entrées de cotisations sociales pour assurer le paiement régulier des prestations sociales et financer les autres activités de la caisse; apporter une couverture sociale, sans distinction aucune, à tous les travailleurs régis par le code du travail; consolider le fichier des cotisants.

La cible principale est, quant à elle, les Très petites entreprises (TPE) qui évoluent dans l'informel mais, en réalité exercent sous l'empire des articles 2,18,21 et 23 du code de sécurité sociale. Cette initiative a été vivement saluée par les participants qui rencontrent des cas pareils dans leurs secteurs d'activités. En effet, des promoteurs des écoles privées aux professions libérales judiciaires en passant par les transporteurs, les commerçants et les boulangers, aucun secteur n'est épargné.

Georges Emmanuel Zoula, le président du syndicat des boulangers et pâtissiers du Congo souligne que « ... le secteur de la boulangerie et pâtisserie est actuellement dominé à près de 80% par des étrangers. Ce que nous pouvons faire, c'est éduquer nos collègues et faire en sorte qu'ils respectent les lois et réglements du pays afin d'inscrire leurs travailleurs à la CNSSS. Cependant, il nous est difficile de les contrôler. Il appartient donc à la caisse de mettre en place un système de contrôle rigoureux».

P.W.D

6 | SOCIÉTÉ

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

N° 3021 - Mardi 19 septembre 2017

SÉCURITÉ

La police renforce son dispositif contre les violences faites aux femmes

Les directives d'intervention et le guide de formation des agents de la police, en vue d'améliorer la gestion des violences basées sur le genre, sont en cours d'analyse à Brazzaville pour adoption. « Ces documents serviront de cadre à notre action pour une meilleure protection des populations », a précisé le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, ouvrant les travaux.



Les membres du gouvernement et partenaires impliqués dans la lutte contre les violences basées sur le genre/photo Adiac

Quelques cas de violences faites aux femmes, évoqués par la représentante du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), Barbara Laurenceau, sont poignants et nul ne peut en être indéfférent. Henriette, violée et enceintée dans le département du Pool, est décédée il v a quelques semaines. A dire vrai, elle a voulu se débarrasser de cette grossesse indésirée. L'hémorragie l'a emportée. L'autre triste exemple énuméré par Barbara Laurenceau est celui d'une jeune fille de 13 ans violée par un membre de sa famille. Elle a été engrossée puis infectée du VIH. De façon chiffrée, la représentante du Fnuap a précisé qu'une étude menée dans les centres de santé a révélé que 80% des cas de violences concernaient

les jeunes de -18 ans, tandis que 20% des personnes violées reçues dans des formations sanitaires du pays étaient des enfants de -10 ans.

« Je suis heureuse, monsieur le ministre de l'Intérieur, de faire un pas de plus avec les forces de police du Congo pour voir comment améliorer, chaque jour, la réponse de la police aux violences basées sur le genre », a indiqué Barbara Laurenceau en présence du conseil de commandement de la police, des membres du gouvernement (Défense; Jeunesse et éducation civique; Promotion de la femme et intégration de la femme au développement; Plan, statistique et intégration régionale...). La représentante du Fnuap a salué l'effort du Congo de s'ouvrir à l'expérience des autres pays comme le Rwanda, l'Algérie et le Brésil, ainsi que l'engagement de l'Etat à s'assurer que tous les citoyens sont protégés.

Raymond Zéphirin Mboulou a été clair et précis. « Notre devoir est de lutter contre la violence, de quelque nature que ce soit », a-t-il dit. Selon lui, renforcer les actions de prévention et développer la réponse de la police à la violence basée sur le genre figure au nombre des priorités stratégiques de son département ministériel. Il a ainsi exhorté le personnel de la police à appliquer les normes minimales contenues dans les directives et le guide, en cours d'analyse, dans toutes les actions, afin de veiller à ce que les mesures de protection des populations ne souffrent d'aucune entorse. Il a, en outre, salué l'appui du Fnuap au gouvernement sur la question.

En rappel, entre 2012 et 2014, 1381 cas de violences basées sur le genre ont été enregistrés dans 23 hôpitaux, dont 82% de violences sexuelles et 18% de violences physiques, a expliqué le colonel de police, Jean Roger Kouni-Okogna, le coordonnateur du projet mis en place par le Congo et le Fnuap pour faire face à ces violences dans le pays. Il a vu le jour en octobre 2016. L'atelier de validation des directives et du guide de formation des policiers, en vue d'améliorer la gestion des violences basées sur le genre, ouvert le 18 septembre à Brazzaville, prendra fin le 20 du mois en cours.

Rominique Nerplat Makaya

GENRE

Les femmes exposées aux violences dans des conflits armés

Les femmes et jeunes filles souffrent davantage que les hommes en cas de conflits ou post-conflits à travers le monde, le même constat est fait dans le département du Pool.

Au Congo, la souffrance de cette catégorie de la population a été évoquée le 10 septembre, par la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, lors de la rencontre citoyenne organisée à Kinkala dans le Pool.

Ce département est plongé depuis des mois dans l'insécurité causée par des ex-miliciens nsiloulous. A cet effet, les femmes se trouvent dans une situation de détresse, de recrudescence des violences basées sur le genre, d'abandon scolaire des enfants et d'arrêt brutal d'activités génératrices de revenus des regroupements coopératifs. Elles sont souvent obligées d'abandonner leurs domiciles pour fuir l'atrocité des violences.

La ministre a déploré dans son allocution que les femmes sont les plus exposées lors des conflits armés. Ces dernières subissent toutes sortes de discriminations liées à leurs conditions de femme. « La situation d'insécurité qui prévaut dans le département du Pool depuis plusieurs mois ne peut nous laisser indifférentes. On ne peut pas rester les bras croisés face à la précarité de vie dans certains villages pris en otage et servant de bouclier humain à un homme pour des buts inavoués », a-t-elle indiqué.

Partout dans le monde, dans les pays en situation de conflits ou post-conflits, les femmes sont très exposées aux risques de violences sexuelles. La question a été également évoquée par le Partenariat mondial pour l'éducation (Global Partnership for Education «GPE») et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), explique le communiqué de presse. Ces organisations ont souligné que les femmes constituent 49% du total des réfugiés dans le monde essentiellement pour cause de conflits

et, du fait de leur sexe, celles-ci rencontrent souvent davantage de difficultés que les hommes dans de contextes semblables.

Les femmes et les jeunes filles sont victimes d'enlèvement, de détresse psychologique ; de viol et mariage forcé. En Afrique de l'Est, poursuit le communiqué, une étude menée par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies au Rwanda en 2016 indique que les conflits sont la cause et les conséquences des mariages précoces.

Avant le génocide de 1994, l'âge moyen du mariage pour une fille se situait entre 20 et 25 ans. Dans les camps de réfugiés pendant et après le génocide, l'âge moyen du mariage a chuté de 15 ans. « Ces circonstances limitent l'accès des femmes et des jeunes filles à des soins essentiels, tels que les soins de santé ; d'éducation et les opportunités de développement personnel. Elles sont également vulnérables et font l'objet de discrimination et d'isolement de la part de leurs pairs et de *l'ensemble de la société* », indique le communiqué.

Lydie Gisèle Oko

DISPARITION

Hommage au Dr Alain Pensé Gamassa

Le premier anniversaire de la mort du président-fondateur de l'Association pour la protection de l'environnement de Golfe de Guinée (APEGG), Alain Pensé Gamassa, a été célébré le 16 septembre dernier à Brazzaville, en présence des parents et connaissances de l'illustre disparu, ainsi que des membres de l'APEGG.



La cérémonie d'hommage au président de l'APEGG ; crédit photo Adiac

Né en mars 1960 à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, le Dr Alain Pensé Gamassa a quitté la terre des hommes, le 12 septembre 2016 à Paris en France.

L'APEGG qui est l'une de ses initiatives, vise à contribuer à la décision publique sur la santé, l'environnement et le changement climatique en République du Congo pour la résilience des populations des pays de la région du Golfe de Guinée et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

La célébration de l'un de la disparition du président de l'APE-GG a été marquée par des communications sur les changements climatiques et l'exposition des œuvres décennales et ar-

chives du projet d'observatoire de l'APEGG.

« Ce qui l'intéressait beaucoup c'était la recherche appliquée et fondamentale, à ce titre son projet a été reconnu au niveau des pouvoirs publics, de la société civile ainsi que des partenaires techniques et financiers »

Le projet d'implantation d'un observatoire de veille des risques sanitaires et environnementaux à Pointe-Noire est désormais dénommé Projet d'implantation d'un observatoire de veille santé et environnement du Bassin du Congo pour le changement climatique. Un changement qui se justifie, d'après les membres de l'APEGG, par le contexte actuel marqué par les enjeux environnementaux de la sous-région, à travers le projet Fonds bleu pour le Bassin du

Congo. Compagnon du Dr Alain Pensé Gamassa, le secrétaire général de l'APEGG Lambert Talani-Nsoukakouela a estimé que ce dernier était philanthrope et engagé dans la vie associative. « Ce qui l'intéressait beaucoup c'était la recherche appliquée et fondamentale, à ce titre son projet a été reconnu au niveau des pouvoirs publics, de la société civile ainsi que des partenaires techniques et financiers », a-t-il indiqué. Conseiller aux affaires sociales auprès de la commission santé, famille et genre de l'Assemblée nationale, Alain Pensé Gamassa avait pris part à une campagne d'évangélisation en Côte d'Ivoire où il avait été signalé que les populations étaient exposées aux risques sanitaires et environnementaux. « La poursuite est engagée et nous devons nous battre de telle sorte que cet outil dont nous parlons puisse être implanté à Pointe-Noire pour prévenir les catastrophes éventuelles, identifier les risques sanitaires et environnementaux, les risques et maladies professionnelles, bref pour la résilience des populations », a dit le secrétaire général de l'APE-

Notons qu'en marge de cette célébration, il a été présenté les nouvelles instances dirigeantes de l'APEGG qui est désormais dirigée par Landry Didier Gamassa.

Parfait Wilfried Douniama

INTERNATIONAL | 7 N° 3021 - Mardi 19 septembre 2017 LES DÉPÈCHES DE BRAZZAVILLE

72° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La réforme de l'ONU plane sur les débats à New York

La 72° assemblée générale de l'ONU s'ouvre officiellement ce 19 septembre à New York, aux Etats-Unis, sur fond d'appels aux réformes de l'Organisation confrontée à de nombreuses crises.

Le patron de l'ONU avait déjà reconnu, lors de son discours d'investiture en décembre 2016, que les défis en matière de paix et de développement durable « surpassaient les capacités de l'institution onusienne à réagir ».

L'administration américaine a partagé, à cet effet, un projet de déclaration politique non contraignant destiné à être endossé par un plus grand nombre de pays avant le débat général. Les Etats-Unis qui assurent près de 22% du budget de fonctionnement de l'organisation espèrent parvenir à un consensus sur des engagements visant à soutenir les réformes promis par Antonio Guterres, en vue de rendre l'action de l'ONU plus efficace dans les domaines du maintien de la paix et du développement.

L'objectif étant aussi de réduire la gestion coûteuse de l'ONU, souvent critiquée par Washington, et d'assurer une plus grande coordination entre les différentes instances de l'organisation. Mais la démarche américaine pourrait se heurter à l'opposition de certains pays, à l'instar de la Russie, qui voit cette proposition contraire aux règles établies par la pratique internationale qui consiste à rapprocher les positions des Etats membres sur ce projet de texte avant de l'endosser par l'ONU.

D'ailleurs, même le chef de l'ONU n'a pas caché son inquiétude quant à la nouvelle politique américaine à l'égard des Nations unies en affirmant, dans une déclaration, qu'il attendait du président Donald Trump qu'il « soit plus constructif dans les rapports entre les Etats-Unis et l'ONU ». Le président russe, Vladimir Poutine, ne se rendra pas à New York pour assister aux travaux de cette institution onusienne, a annoncé, début septembre, son porte-parole.

Créé en 1945 au lendemain de la deuxième Guerre Mondiale par un groupe de pays fondateurs pour consolider la paix, le Conseil de sécurité ne reflète pas les réalités géopolitiques actuelles, selon les Etats membres qui appellent à une représentation équitable au sein de cet organe onusien.

Par ailleurs, la situation au Moyen-Orient, en Syrie, en Libye, et au Sahel ainsi que la crise des réfugiés et la Corée du Nord seront au centre des discussions prévues lors de ces assises que présidera le slovaque Miroslav Lajcak. Deux réunions de haut niveau sur la Libye et le Mali sont prévues dans le cadre de ce rendez-vous diplomatique annuel dans l'objectif de parvenir à une sortie de crise durable dans ces deux pays.

L'ONU veut, en effet, peser de tout son poids dans le règlement de ces deux crises en créant un régime de sanctions pour punir les parties jugées coupables d'entraves à la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali et en réitérant la place importante qu'occupe la question libyenne dans l'agenda du secrétaire général.

Yvette Reine Nzaba

Donald Trump dénonce la «bureaucratie»

Le président américain Donald Trump a dénoncé lundi «la bureaucratie» qui entrave selon lui l'ONU, au premier jour d'une semaine à New York d'allocutions, de débats et de rencontres bilatérales entre les 193 membres des Nations

«Au cours des dernières années, les Nations unies n'ont pas atteint leur plein potentiel à cause de la bureaucratie et une mauvaise gestion», a-t-il déclaré lors de l'adoption d'une déclaration politique en dix points poussant l'Organisation à se réformer. «L'ONU doit se concentrer plus sur les gens et moins sur la bureaucratie», a-t-

Organisée par les Etats-Unis, l'adoption de cette déclaration a recueilli l'assentiment de 126 pays, présents à divers niveaux (chefs d'Etat, ministres, hauts fonctionnaires) pour écouter le bref discours du président amé-

Prenant la parole peu après, son ambassadrice à l'ONU, Nikki Haley, a appelé les 67 pays n'ayant pas signé la déclaration à le faire tandis que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, promettait que l'Organisation allait faire «davantage pour les peuples et moins sur les procé-

Au-delà du nombre affiché de participants, l'initiative américaine pour pousser l'ONU à se réformer a été diversement appréciée, selon des diplomates, y compris par son patron engagé depuis plusieurs mois dans son propre vaste processus de réformes.

En août, les Etats-Unis avaient approché une quinzaine de capitales, dont Berlin et Londres, mais ni Paris ni Rome, avec un premier projet de texte insistant sur la responsabilité du secrétaire général dans les réformes.



Donald Trump (DR)

L'objectif précisé dans la déclaration finale, adressée à l'endroit du patron de l'ONU, est de rendre «plus efficace et performante» une organisation souvent taxée de lourdeurs administratives coûteuses.

Le milliardaire américain, qui avant son élection avait qualifié l'ONU de «club» où les gens «passent un bon moment», veut voir ses coûts fortement réduits. Washington est le premier contributeur financier à l'ONU, assurant 28,5% des 7,3 milliards de dollars du budget opérations de paix, et 22% des 5,4 milliards de ses crédits de fonctionnement. Cette approche principalement budgétaire heurte nombre des membres des Nations unies. Et l'initiative américaine est venue s'entremêler avec les réformes structurelles engagées par Antonio Guterres. Prêt à faire des économies, ce dernier a récemment mis en garde contre le risque de «saper l'efficacité» des missions de paix.

Une seule voix

Selon certains diplomates, une réduction de moitié par exemple du budget du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), qui dépend à 40% de la contribution américaine, le rendrait inopérant.

La déclaration américaine n'entre pas dans les chiffres, se bornant à lister de grands principes. Et c'est ce qu'avaient retenu ses signataires.

« C'est un gros événement, car Donald Trump a dit du mal de l'ONU et finalement il vient un jour avant le début de l'Assemblée générale pour être l'hôte d'un événement sur la réforme qui vise à soutenir Antonio Guterres», note sous couvert d'anonymat un diplomate, dont le pays a signé la déclaration.

«Chacun a son agenda, ses idées, les Américains, le secrétaire général, nous, mais nous adoptons des principes de base communs», estime-t-il, en se félicitant d'un nombre «impressionnant» de signataires. Nikki Haley avait parlé vendredi d'un «chiffre miraculeux». «Nous sommes plus forts quand nous parlons d'une seule voix», a-telle dit lundi.

En juin, l'ambassadrice américaine avait obtenu une réduction de 600 millions de dollars des opérations de maintien de la paix, une diminution qui a aussi été favorisée par des fins de mission ou des changements en Côte d'Ivoire et en Haïti.

Parmi les économies, Antonio Guterres espère réduire par exemple de 15% en 2017-2018 les dépenses liées au parc aérien de l'ONU par une gestion plus rationnelle des aéronefs et de leur soutien logistique.

Les discours officiels pour l'Assemblée générale annuelle de l'ONU commencent ce mardi avec notamment ceux des dirigeants américain, français, marocain, turc ou israélien. Les crises dans le monde (Corée du Nord) comme de grandes thématiques (climat) seront au centre des échanges.

AFP

AFRIQUE

Le Maroc accueille le premier forum des managers territoriaux

Dans le cadre de son Académie africaine des collectivités territoriales (ALGA), Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU Afrique) organisent du 18 au 21 septembre au Maroc le premier forum des managers territoriaux et instituts de formation.

La réunion est organisée en collaboration avec le ministère de l'Intérieur du royaume chérifien, l'Association des régions du Maroc (ARM), l'Association marocaine des présidents des conseils communaux (AMPCC) et l'Université internationale de Rabat (UIR). Elle bénéficie également de l'appui de plusieurs partenaires africains et internationaux, dont la Commission de l'union européenne. Le forum a pour

thème: « Les ressources humaines des collectivités territoriales africaines : le temps d'agir... c'est maintenant!». Ces assises ont pour objectif, de mettre en exergue les enjeux et défis d'une gestion moderne des ressources humaines au niveau local et de faire comprendre comment réseaux professionnels des managers territoriaux, ainsi que les instituts de formation peuvent contribuer à effet, l'Afrique s'urbanise à un rythme rapide. Les experts estiment que d'ici à 15 ans le continent comptera 1,2 milliard de population urbaine, l'équivalent de la population actuelle de l'Afrique, 3 fois celle des États-Unis, 4 fois celle de l'Union européenne. Il s'agit d'un bouleversement de grande ampleur qui présente autant d'opportunités que de

Le forum offre l'occasion de prendre la mesure du défi et met en présence les premiers concernés, à savoir les responsables et cadres des collectiponsables des institutions de formation qui offrent des cursus au profit des collectivités territoriales. Les participants aborderont, entre autres, les questions de mise en perspective de la décentralisation dans le contexte africain, le financement de la formation dédiée aux collectivités territoriales et le développement du travail en réseau entre cadres des administrations territoriales des pays africains et l'insertion desdits réseaux africains au sein d'autres réseaux internationaux.

Le forum réunit près de 300 participants venant de 43

renforcer les processus. En vités territoriales et les res- pays africains, parmi lesquels: des ministres de la décentralisation et de la gouvernance locales: présidents d'associations nationales des collectivités locales; des maires; élus locaux des managers des collectivités territoriales; présidents et directeurs des institutions de formation; des responsables des réseaux professionnels des administrations locales, ainsi que des experts en gouvernance locale. L'ouverture des travaux sera officiellement faite par Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur du Maroc.

Y.R.Nz.







PROMO WEEK-END

150 000 FCFA

2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA

2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville).

À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle
BP 790 Pointe Noire – République du Congo
Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84
info.pn@hotelelais.com
www.hotelelais.com







AFRIQUE CENTRALE

La CEEAC et l'OMC lancent un projet d'appui pour la facilitation des échanges

Le projet d'appui institutionnel vise à renforcer l'intégration régionale à travers des actions visant à stimuler le commerce et la compétitivité, afin de contribuer à une croissance économique dans les pays membres de la CEEAC.

Au cours de la cérémonie de lancement du projet, le 15 septembre au Gabon, les représentants de la Banque africaine de développement (BAD), Jean Louis Moubamba et de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), Claude Sinzogan, ont réaffirmé leur détermination à accompagner la CEEAC à la mise en œuvre dudit projet.

Le secrétaire général adjoint de la CEEAC en charge des programmes, du budget et des ressources humaines, l'honorable Tabu Abdallah Manirakiza a également prononcé une allocution de lancement dans laquelle il a apprécié l'initiative.

Le projet d'appui institutionnel à la mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale pour le commerce (OMC) en Afrique centrale répond au besoin spécifique de renforcer les capacités du secrétariat général de la CEEAC en vue d'une bonne coordination des activités liées à la mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC. Il entend également renforcer les capacités du secrétariat général de la CEEAC en matière de facilitation des échanges afin de lui permettre de jouer son rôle de coordination et de pilotage de la politique régionale.

Le projet a, entre autres, objectifs d'accroître les échanges inter-régionaux au sein de la CEEAC, qui devrait passer de 2% des échanges totaux en 2016 à 3% en 2018. Les entreprises pourront également tirer profit des opportunités de facilitation du commerce supportées par le projet, à travers la simplification, l'harmonisation et la modernisation des lois, processus, procédures et systèmes liés à l'importation, l'exportation et au transit des marchandises.

La mise en œuvre du projet aura comme impact immédiat, le développement des capacités techniques et institutionnelles du secrétariat général de la CEEAC et des pays membres sur la facilitation des échanges.

 ${\it Yvette\,Reine\,Nzaba}$

MONNAIE

Le mouvement « Non au franc CFA » prend de l'ampleur

A l'appel du mouvement «Urgences panafricanistes», que préside le Franco-béninois Kémi Séba, des rassemblements se sont tenus le 16 septembre à Dakar, Cotonou, Libreville, Bamako et Villeneuve-la-Garenne (région parisienne) pour dire non au franc CFA.

Environ 200 personnes se sont réunies à Cotonou (Bénin), 400 à Dakar et un nombre beaucoup plus insignifiant à Libreville (Gabon), où la manifestation a été aussitôt dispersée, ainsi qu'à Bamako (Mali). A Villeneuve-la-Garenne, ils étaient entre 150 et 1200. Selon ces manifestants le franc CFA « empêche le développement » du continent, sur fond d'une polémique qui gagne notamment le Sénégal et le Bénin.

« On ne peut pas se dire souverains et dépendre d'une monnaie comme le franc CFA », a déclaré Simon Kouka, responsable de groupe de société civile sénégalaise Y'en a marre! : « La souveraineté implique d'avoir sa propre monnaie. ». « Le franc CFA nous empêche de nous développer », affirme Keeman Diouf, artiste et ouvrier. Il a fait sensation en avalant un billet de 500 francs CFA, le jour même de la manifestation.

Ce geste de provocation fait écho au geste polémique de Kémi Seba, militant de la cause noire plusieurs fois condamné en France pour incitation à la haine raciale, qui avait brûlé publiquement en août un billet de 5 000 francs CFA. Début septembre, Kemi Séba, de son vrai nom Stellio Capochichi, avait été expulsé de Dakar vers la France pour « menace grave à l'ordre public ». Dans le pays d'origine du militant,

« Le franc CFA nous empêche de nous développer »

le Bénin, l'appel à manifester contre la monnaie que partagent quatorze pays d'Afrique francophone a rassemblé quelque 200 personnes. « C'est un handicap sociologique, économique, politique et social », a déclaré Amadidjè Sèmevo Mondésir, qui se désigne comme « premier ambassadeur » au mouvement Non au franc CFA: « Il s'agit du combat de la jeunesse et de l'Afrique. »

En effet, le mouvement populaire réunit essentiellement des jeunes qui dénoncent l'héritage colonial, même si, dans le milieu des économistes, les avis divergent sur ce vieux débat. Le candidat malheureux à la dernière présidentielle au Bénin, Lionel Zinsou, accusé d'être trop proche de l'ancienne colonie française, a regretté que la question du franc CFA soit perçue comme « un tête-à-tête entre la France et l'Afrique, la dernière phase de la colonisation ». Selon lui, la stabilité d'une monnaie « commune » est plus importante que les débats « populistes » et les questions de «=narcissisme politique », citant la Côte d'Ivoire comme succès économique.

Monnaie commune pour environ 155 millions d'habitants, le franc CFA est accusé par ses détracteurs de favoriser les intérêts de la France, ex-puissance coloniale, tandis que ses défenseurs soulignent l'importance d'une monnaie commune stable, à la différence du naira nigérian ou du rand sud-africain, monnaies flottantes, qui souffrent de la chute des cours des matières premières calculées sur la base du dollar.

Josiane Mambou Loukoula



MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° SC 01/2017/ PDPAC/UCP-RPM

"Recrutement d'un cabinet national de consultants chargé de réaliser l'étude socio-économique et nutritionnelle dans la zone d'intervention du PD-PAC"

1.Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt pour le développement du secteur agricole et halieutique à travers le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du "Recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser l'étude socio-économique et nutritionnelle dans la zone d'intervention du PD-PAC".

Le PD-PAC invite les cabinets nationaux intéressés à manifester leur intérêt, à fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services, pour l'établissement de la liste restreinte.

2.L'objectif de la mission est d'établir la situation de référence des bénéficiaires du projet suivant les indicateurs clés du bailleur, de manière à rendre disponibles certaines données à utiliser pour suivre l'évolution de l'impact du Projet

3.Le Cabinet doit disposer dans son équipe deux experts clés (nutritionniste et socio-économiste) et devront être titulaires d'un diplôme universitaire dans les domaines suivants: économie, démographie, biologie alimentaire, nutrition, sociologie.

En outre, ils doivent avoir : (i) une connaissance parfaite de la zone de l'étude ; (ii) une expérience d'au moins dix (10) ans dans la réalisation des enquêtes nutritionnelles / socio-économiques des Projets ou Programmes financés par les bailleurs internationaux; (iii) une forte capacité d'analyse, de synthèse, de communication et de rédaction:

(iv) une maîtrise des logiciels statistiques de base de données et de traitement des données (SPSS, STATA, ACCESS,

Epi Info.) et (v) une bonne maitrise des langues locales. 4.Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : (i) la référence du Cabinet national ; (ii) l'approche méthodologique détaillée de l'enquête ; (iii) le chronogramme ; (iv) le CV des experts clés et (iv) la proposition financière. Les copies des pièces prouvant les informations fournies seront jointes au dossier.

5.La durée de la mission est de 35 jours.

6.Le Cabinet sera sélectionné conformément aux directives "Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du FIDA". La méthode retenue est la "Sélection fondée sur la Qualification (SQ)".

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plifermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 03 octobre 2017 à 12H30 avec la mention "Avis de recrutement n° SC 15/2017/PDPAC/UCP-RPM relatif au recrutement d'un cabinet de consultants chargé de réaliser l'étude socio-économique et nutritionnelle dans la zone d'intervention du PD-PAC".

Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC)

Siège : Villa Maison Blanche, derrière Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville,

Tél.:+242064351009/055530611 Email:pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 15/09/2017

La Coordination

Societé WORLD LEADER SOLUTION crée en 48h votre entreprise: SA, SARL, SAS etc... Régistre du commerce et du crédit immobilier en 24h SCIEN et SCIET EN 48H, NIU en une semaine. Tel: 06 562 15 15

Vend à Ngoyo ferme de 2023m² avec Titre foncier. Forage, base vie.

60 box pouvant contenir 360 porcs.

Deux poulaillers pour 3 000 volailles.

Tel: 01 403 19 60

NÉCROLOGIE

Antoine Massamba, agent des Dépêches de Brazzaville, Jacques Miakoutama, Casimir Louzolo, Julienne Fouissa Nsoni et Madame Adèle informent parents, amis et connaissances du décès survenu le vendredi 15 septembre de leur epouse et belle-soeur Irène Solange Nsalala.

La veillée mortuaire est à Sadelmie-Moukondo.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



LES MANGUIERS

Un Espace de Vente Une sélection unique de la



Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.









Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo Horaires d'ouverture:

Du lundi au vndredi (9h-17h) Samedi (9h-13h)



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 1^{re} journée, 2^e division, groupe B

Sans Hardy Binguila, non convoqué, le FK Tirana bat le Iliria Fushë-Krujë (1-0). Allemagne, 9° journée, 5° division, groupe Rheinland Gonsenheim Sans Godmer Mabouba, suspendu, l'Eintracht Trier rapporte un point de Gonsenheim (0-0). Belgique, 7° journée, 1^{re} division

Sporting Charleroi est tenu en échec par Waasland-Beveren (2-2) dans les dernières secondes, après avoir mené 2-0. Absent du groupe, Francis N'Ganga était aligné avec la réserve, victorieuse de celle de Genk (2-0). Zulte-Waregem et Marvin Baudry, titulaire, battent

Zulte-Waregem et Marvin Baudry, titulaire, battent Mouscron (2-1). Impuissant, comme ses coéquipiers de la défense sur l'ouverture du score adverse, puis averti à la 50°.

Au classement, les Zèbres perdent leur première place, mais restent deuxièmes avec 17 points. Zulte-Waregem est 4^e avec 13 points. Et Malines est 15e avec 4 longueurs. Belgique, 6e journée du tournoi d'ouverture, 2e division Roulers, sans Maël Lépicier, bat le Cercle Bruges (2-1). Au classement, Roulers est 2e avec 10 points, avec 2 longueurs d'avance sur l'Union-Saint-Gilloise, 5e. Chypre, 4e journée, 1re division

Rahavi Kifoueti est resté sur le banc lors de la large victoire de Doxa sur le Nea

Salamis (4-1).

Score fleuve entre l'Alki Oroklini de Bernard Itoua et l'Aris de Donneil Moukanza (3-3). Le défenseur international est resté sur le banc, tandis que l'attaquant manquait à l'appel.

Albanie, 1^{re} journée, 2^e division, groupe B

Sans Hardy Binguila, non

convoqué, le FK Tirana bat le Iliria Fushë-Krujë (1-0).
Allemagne, 9e journée, 5e division, groupe Rheinland Gonsenheim Sans Godmer Mabouba, suspendu, l'Eintracht Trier rapporte un point de Gonsenheim (0-0).
Belgique, 7e journée,
1re division
Sporting Charleroi est tenu en échec par Waasland-Beveren (2-2) dans les dernières secondes, après avoir mené 2-0. Absent du groupe,

Francis N'Ganga était aligné

celle de Genk (2-0).

avec la réserve, victorieuse de

Zulte-Waregem et Marvin Baudry, titulaire, battent Mouscron (2-1). Impuissant, comme ses coéquipiers de la défense sur l'ouverture du score adverse, puis averti à la 50°.

Au classement, les Zèbres perdent leur première place, mais restent deuxièmes avec 17 points. Zulte-Waregem est 4e avec 13 points. Et Malines est 15e avec 4 longueurs. Belgique, 6e journée du tournoi d'ouverture,

inscrivant son 8e but de la saison. Avec cette victoire, le CSKA est assuré de conserver sa 1re place, quelle que soit l'issue du match de son dauphin, Ludogorets. Ecosse, 6e journée, 3e division

Sans Rodrigue Nanitelamio, absent du groupe, Forfar United est corrigé à domicile par Arbroath (0-5). Le 5e revers consécutif du club de la région de l'Angus, lanterne rouge avec 3 points. laire sur le côté droit, a joué l'intégralité du match et est impliqué sur le 3e but : sa frappe détournée parvient à Kembo-Ekoko (48e). Turquie, 5e journée, 2e division Sans Yannick Loemba, absent

Sans Yannick Loemba, absent du groupe, l'Adana Demirspor est défait à Bulospor (1-3).

Grèce, 4e journée, 1re division

Platanias, sans Clevid Di-



Thievy Bifouma a inscrit un doublé contre son ancien club, Osmanlispor, lors de son premier match sous le maillot de Sivasspor (DR)

 $2^{\rm e}$ division

Roulers, sans Maël Lépicier, bat le Cercle Bruges (2-1). Au classement, Roulers est 2e avec 10 points, avec 2 longueurs d'avance sur l'Union-Saint-Gilloise, 5^e.

Chypre, 4^e journée, 1^{re} division

Rahavi Kifoueti est resté sur le banc lors de la large victoire de Doxa sur le Nea Salamis (4-1).

Score fleuve entre l'Alki Oroklini de Bernard Itoua et l'Aris de Donneil Moukanza (3-3). Le défenseur international est resté sur le banc, tandis que l'attaquant manquait à l'appel.

Bulgarie, $9^{\rm e}$ journée, $1^{\rm re}$ division

Kévin Koubemba est entré en seconde période lors du tardif succès du CSKA Moscou sur le terrain de Cherno More (1-0). C'est l'inévitable Fernando Karanga qui a surgi à la 92e,

Espagne, 5^e journée, 3^e division, groupe 3

Sans Yhoan Andzouana, resté sur le banc, Peralada partage les points avec Olot (0-0). Le premier point de la réserve de Girona cette saison. Pays-Bas, 4e journée, 2e division

Jong Twente et David Sambissa, titulaire, battent l'ONS Sneek (3-2). Les 3 premiers points de la réserve de Twente, 14e du classement. Suisse, 8e de finale de la Coupe

Le Servette de Genève est éliminé devant son public par Lucerne (0-1). Entré à la 64e, Dominique Malonga a délivré un centre à la 75e et a été signalé en position de horsjeu à la 90e.

Turquie, 5e journée, 1re division

Bursaspor s'impose 4-2 sur le terrain de Yeni Malatyaspor (4-2). Dzon Delarge, titukamona, blessé aux adducteurs, partage les points avec Kerkyra (0-0).

Israël, 4e journée, 1re division Bnei Yehuda Tel Aviv, réduit à dix à la 33e, est battu sur son terrain par l'Hapoel Beer Sheva (0-1). Mavis Tchibota a disputé l'intégralité du match. Italie, 4e journée, 1re division SPAL VS Cagliari (Senna Miangué est resté sur le banc lors de la victoire de Cagliari à SPAL (2-0). Avec 6 points, les Sardes sont 10e. Italie, 4e journée, 3e division,

Italie, 4e journée, 3e division groupe C Virtus Francavilla coule à

domicile face à Catane (0-3). John-Christopher Ayina était titulaire.

Turquie, 5e journée, 1re division

Neuf jours après son départ d'Osmanlispor, Thievy Bifouma fait un retour fracassant sur la pelouse de l'Osmanli d'Ankara. Dès la 3e minute, il obtient un penalty

pour Sivasspor, converti par l'Ivoirien Arouna Koné. Alors que les locaux ont égalisé et repris l'avantage (10e et 23e), il est à l'origine de l'action du deuxième but de son équipe. Avant de claquer un doublé dans les arrêts de jeu de la 1re période (du gauche à la 45e+2 et de la tête à la 45e+5). Averti à la 76e, il a déj) marqué plus de buts en une rencontre qu'en 22 matchs sous le maillot d'Osmanlispor. Delvin Ndinga était également titulaire lors de ce succès, qui permet à Sivasspor de de s'éloigner de la zone rouge (11e avec 6 points).

Ukraine, 9e journée, 1re division

Olimpik Donetsk s'incline face au Dynamo Kiev (1-2). Emmerson Illoy-Ayyet est entré à la 83e, alors que le score était acquis. L'Olimpik est 6e avec 13 points, à 9 longueurs de son adversaire du jour.

France, 6^e journée, 1^{re} division

Sans Jordi Mboula, non convoqué, Monaco bat Strasbourg (3-0).

Olivier Dall'Oglio, l'entraineur du DFCO, n'avait pas retenu Arnold Bouka Moutou et Eden Massouema pour la réception de Saint-Etienne (victoire des Verts 1-0). Dylan Bahamboula est, lui, resté sur le banc.

Nantes l'emporte face à Caen (1-0). Titulaire, Jules Ikoki a livré 59 minutes de jeu assez ternes. Sur le banc normand, Durel Avounou et Brice Samba junior ne sont pas entrés en jeu.

Sans Morgan Poaty, Montpellier prend les 3 points à Troves (1-0).

Marseille se rassure à Amiens (2-0). Sans Christian Madédé, laissé à disposition de la réserve.

Faitout Maouassa est entré à la 77e lors du revers de Rennes face à Nice (0-1). Alan Dzabana n'était pas dans le groupe de Lyon, battu par le PSG au Parc des Princes (0-2).

Monaco est 2e à 3 points du PSG, mais avec 5 points d'avance sur Lyon, 5e. Avec 10 points, l'OM et Nantes sont 6e et 7e. Caen est 9e avec 9 points. Dans la deuxième partie de tableau, Montpellier est 12e avec 7 unités, devant Rennes, 15e et Dijon 17e, avec respectivement 5 et 4 points.

Camille Delourme

SUD-KIVU

Trente-quatre réfugiés burundais tués par les tirs de militaires

Trente-quatre réfugiés burundais ont été tués dans l'est de la République démocratique du Congo par les tirs de militaires lors d'échauffourées» entre les deux groupes, selon un nouveau bilan établi samedi par les autorités provinciales du Sud-Kivu.

Les Forces armées de la RDC (Fardc) ont voulu disperser vendredi à Kamanyola des réfugiés «en tirant des balles en l'air mais ils ont été débordés par les jets de pierres», a déclaré à l'AFP Josué Boji, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur du Sud-Kivu. Selon M. Boji, un groupe de réfugiés burundais exigeait la libération de quatre des leurs, arrêtés dans la nuit de mercredi à jeudi puis «expulsés vers leur pays d'origine». On dénombre «34 morts côté réfugiés burundais et 124 blessés», a-t-il indiqué, revoyant à la hausse un premier bilan de 18 réfugiés



Fardc et Casques bleus sécurisant un camp de réfugiés burundais à Lusenda

tués et un militaire congolais donné un peu plus tôt. Une porte-parole de la Mission de l'ONU en RDC (Monusco), Florence Marchal, avait fait état d'un bilan, également provisoire, de 18 morts et 50 blessés. Depuis, les autres ré-

fugiés burundais «sont toujours dans une base de la Monusco», a-t-elle indiqué. «J'ai vu des gens tomber, des hommes, des femmes et des enfants qui n'avaient aucune arme. Jusqu'ici nous avons déjà décompté 31 tués et au moins 105 blessés dont

une quinzaine très grièvement», a témoigné auprès de l'AFP un réfugié burundais. D'après les témoignages recueillis par l'AFP, ces réfugiés ont, pour la plupart, fuit la «persécution religieuse» du gouvernement burundais.

Beaucoup d'entre eux sont des adeptes de la prophétesse Zebiya, qui assure avoir des visions de la Vierge dans le nord du Burundi. «Des éclaircissements sont nécessaires» sur les circonstances de ce «fusillade», a réagi le ministre burundais des Relations extérieures, Alain-Aimé Nyamitwe, sur son compte twitter.

Le Burundi traverse une grave crise politique émaillée de violences depuis la candidature en avril 2015 du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé et sa réélection en juillet de la même année. Ces violences ont déjà fait de 500 à 2000 morts, selon les sources (ONU et ONG), des centaines de cas de disparition forcée et de torture, et ont poussé à l'exil plus de 400.000 Burundais. Plus de 36.000 d'entre eux sont réfugiés en RDC, où ils sont installés dans le camp de Lusenda (est), saturé, et dans plusieurs camps de transit.

AFP

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Cacophonie autour de l'invalidation des passeports semi-biométriques

La décision du ministère des Affaires étrangères portant invalidation à partir du 16 octobre prochain des passeports semi-biométriques continue de défrayer la chronique ces dernières heures en RDC.

Pour nombre de Congolais détenteurs de ce type de passeport ayant encore cours légal au pays, cette mesure prise par le vice-ministre des Affaires étrangères, Matembo Toto, via un communiqué publié le 15 septembre est simplement irréaliste et contre-productive. Et pourtant, le gouvernement croit avoir de bonnes raisons

Nombre de citoyens ne s'expliquent pas qu'ils puissent se délester de leurs passeports semi- biométriques obtenus entre avril 2009 et décembre 2015 censés juridiquement expirer en 2020 - du fait de leur validité de cinq ans -, au profit d'un nouveau type de passeports dits biométriques. La logique aurait été que les deux

semi-biopasseport métrique n'est pas fiable, parce qu'il peut s'obtenir rien qu'avec une simple photo scannée. Ce qui ne le met pas à l'abri de contrefaçon ou de falsification.

d'agir de la sorte en décidant de ne plus autoriser la circulation concomitante de deux passeports car jusqu'à ce jour, deux sortes de passeports circulent concomitamment en RDC: l'un biométrique et l'autre semi-biométrique.

Le gouvernement ne veut donc plus cautionner ce qu'il considère comme une aberration et tient à ce que tous les Congolais puissent obtenir leur passeport biométrique. passeports circulent simultanément jusqu'à l'expiration et la disparition des passeports semi-biométriques considérés par l'exécutif national comme peu fiables. Ceux qui se sont procuré le passeport biométrique émis depuis fin 2015 sont donc épargnés par cette mesure qui, d'après le gouvernement, vise à lutter contre la contrefaçon ou les falsifications « à l'heure où tous les pays sont engagés dans la



Deux passeports congolais

lutte contre le terrorisme ». nécessaires sur le détenteur. « Le passeport semi-biomé-Expliquant la portée de cette trique n'est pas fiable, parce décision, le porte-parole du qu'il peut s'obtenir rien gouvernement a laissé enqu'avec une simple photo tendre que le passeport sescannée. Ce qui ne le met pas mi-biométrique n'offre pas à l'abri de contrefaçon ou toutes les garanties sécuride falsification », a expliqué taires. D'où la décision de cerl'officiel congolais. Et d'ajoutains pays étrangers à réfuser, ter que les détenteurs des à partir du mois de novembre passeports semi-biométriques 2017, l'accès sur leur terrine seront plus autorisés à toire de tout détenteur d'un entrer ou sortir du territoire passeport semi-biométrique, national. Quant aux congoa révélé Lambert Mende. L'Orlais vivant à l'étranger et qui ganisation de l'aviation civile rentrent au pays, a-t-il ajouté, internationale aurait égaleles passeports invalidés leur ment emboité le pas en enseront retirés au poste fronjoignant les États membres à talier d'entrée contre remise opter pour le passeport biod'une photocopie qui leur permétrique assorti d'une puce mettra de solliciter le nouveau contenant les renseignements passeport biométrique.

Des explications qui ne convaiguent pas le commun des Congolais. Ces derniers estiment que rien ne justifie l'empressement des autorités congolaises ni le recours à la saisie forcée à l'aéroport des passeports semi-biométriques pourtant valides. Pour une certaine opinion, cette décision porte préjudice à de nombreux compatriotes désireux de voyager dont les conditions sociales actuelles ne permettent pas de se procurer les nouveaux passeports, le coût total actuel d'une pièce étant estimé à 250 dollars ou l'équivalent en franc congolais. Une autre opinion portée par le mouvement citoyen Ujana sollicite un moratoire sur la décision du ministère des Affaires étrangères, question de permettre aux requérants de réunir les moyens nécessaires à l'obtention du passeport biométrique. Dans la foulée, on apprend qu'une motion est en gestation à l'Assemblée nationale contre le vice-ministre des Affaires étrangères sommé de s'expliquer sur ce que l'imaginaire congolais qualifie déjà de « Passeportgate ». Notons que cette nouvelle polémique sur le passeport congolais survient après celle qui avait défrayé la chronique au mois de mars dernier au sujet du coût et de la répartition des recettes perçues lors de la vente du nouveau passeport biométrique. Alain Diasso

N° 3021 - Mardi 19 septembre 2017 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE RDC/KINSHASA | 13

INSÉCURITÉ

Vent de panique dans les écoles de Kinshasa!

Tout serait parti d'une rumeur qui a circulé lundi matin dans la ville annonçant qu'un groupe de personnes non identifiées passaient dans des écoles pour demander aux responsables de faire sortir les élèves sans autre forme de procès.

Une atmosphère inhabituelle s'est observée le 18 septembre dans quelques établissements scolaires de la capitale. Un vent de panique a déferlé sur la ville alimenté par une rumeur faisant état des attaques perpétrées dans la matinée par des inciviques dans différentes écoles. Des sources concordantes ont laissé entendre que des personnes non autrement identifiées auraient fait irruption dans plusieurs écoles pour chasser des enseignants qui n'observent pas la grève décrétée par quelques syndicats du secteur de l'EPSP. Des tracts auraient même circulé la veille annonçant cette opération coup de poing dont l'objectif avéré était d'empêcher les élèves d'étudier normalement en ce début de semaine. Des responsables d'écoles auraient été instruits, via lesdits tracts, de libérer les élèves, à défaut d'être forcés à le faire.

Certaines langues refusent de croire à une simple rumeur et confirment les faits. Une source soutient avoir vu des jeunes gens hystériques débarquer dans une école située dans



Ambiance dans une école à Kinshasa à la sortie des classes

son quartier. Ils auraient molesté les élèves et déchiré les uniformes de quelques-uns en les forçant de quitter les lieux tout en tenant en respect enseignants et autres responsables. Dans les communes de Matete, Lem-

ba, Masina, Ngaba, Mont Ngafula et autres, les responsables d'écoles se sont vus dans l'obligation de libérer les enfants à la suite de la pression des parents. Une fois informés, ces derniers ne se sont pas fait prier pour descendre

dans les écoles où fréquentent leurs enfants pour les récupérer. Le tableau était quasi le même un peu partout. Des parents venus en grand nombre se bousculaient au portillon des écoles pour tenter de récupérer leurs enfants créant la débandade au grand dam des autorités scolaires souvent débordés. Et lorsqu'on interroge ces derniers pour savoir si des inciviques avaient investi leurs écoles menaçant de libérer de force les élèves, la plupart ont déclaré n'avoir rien vu venir.

Ailleurs, l'on soutient le contraire allant jusqu'à identifier les assaillants comme étant, pour les uns, les étudiants et pour d'autres, des jeunes désœuvrés. Et pourtant, soutient-on, aucun mouvement estudiantin n'a été constaté dans la ville toute la matinée. « Les étudiants sont calmes. Certains sont en vacances et d'autres en préparation de la session. Ils n'ont pas des raisons de s'attaquer aux élèves », a soutenu le bourgmestre de la commune de Kalamu qui confirme la thèse d'une rumeur car la police n'a finalement interpellé personne. Dans certaines écoles, les responsables ont refusé de libérer les enfants, comme au Complexe scolaire Mgr Moke où les cours ont été dispensés normalement comme d'ordinaire. À la fin, personne ne sait exactement ce qui a été à l'origine de cette situation rocambolesque ayant mis les écoles de Kinshasa sens dessus-dessous créant un vent de panique qui a failli tourner mal. «Il ne faut pas céder à ces rumeurs, il ne faut pas céder à tout ça », a dit un parent visiblement excédé.

Alain Diasso

INDUSTRIALISATION DE LA RDC

La 3^e édition de Sultani Makutano a tenu ses promesses

La rencontre axée sur les expériences et le concret a permis aux acteurs des différents secteurs de la vie du pays de réfléchir sur des interventions concrètes en vue de booster le développement de la RDC, dans le cadre d'un réseau d'affaires dont les premiers acteurs sont des Congolais vivant et travaillant dans le pays et ceux de la diaspora.

La 3º édition de Makutano a eu lieu du 14 au 16 septembre dans les installations de l'hôtel Sultani à Kinshasa sor le thème principal « Oeuvrer à l'industrialisation de la RDC ». La contribution des participants venus des différents secteurs de la vie nationale ainsi que des pays frères et amis de la RDC à travers le monde, en commençant par les exposés jusqu'aux interventions, a permis de tracer une voie sûre à suivre pour l'industrialisation du pays.

Dans son discours d'orientation, le président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) et président du Conseil d'administration de la Gécamines, Albert Yuma, a noté que ces travaux constituent un rendez-vous incontournable de la réflexion au service du développement économique de la RDC. La richesse des thèmes traités au cours de neuf ateliers, a-til noté, caractérise la multiplicité des aspects dans lesquels la question de l'industrialisation pouvait être abordée. Le président de la FEC n'avait pas hésité, en guidant ces réflexions, à dire que la conscience agricole était un impératif pour la RDC. À l'en croire pour développer le pays, il fallait avant tout songer à développer l'agriculture. « Notre pays, la RDC, était avant tout un pays d'agriculture et il en a toujours les potentielles », a-t-il soutenu. Notant qu'aux yeux du monde, la RDC est un pays minier, Albert Yuma, a relevé que le Katanga, par exemple, fut d'abord agricole, employant une main d'ouvre nombreuse et satisfaisant totalement les besoins de sa population...Pour le président de la FEC, en effet, l'industrie minière, contrairement à ce que d'aucuns pouvaient penser, n'est pas absorbatrice d'une grande main d'œuvre.

international, cette diversification de l'économie permettra de créer la résilience et la durabilité de cette résilience. Le directeur régional de l'ONUDI a profité de cette tribune pour lancer un plaidoyer en faveur de la baisse des taxes et impôts en vue d'appuyer les initiatives et faciliter les investissements, ainsi que pour la formation orientée vers les technologies nouvelles, condition capitale pour l'industrialisation.

Se lancer sur la voie de l'industrialisation et la réussir

L'objectif poursuivi par Makutano 3



Les panélistes lors des ateliers Makutano 3/photo Adiac

« Le secteur minier ne résoudra pas la question de chômage en masse en RDC », a-t-il avoué sans peur d'être contredit.

Intervenant à son tour sur cette tribune, le directeur régional de l'ONU-DI, Jean Bakole, a conseillé la diversification de l'économie de la RDC. À l'en croire, le plus grand problème de l'économie congolaise est sa dépendance vis-à-vis d'un secteur particulier. Pour ce Congolais fonctionnaire

était de passer de l'étape de la parole à l'acte. Les neufs sous-thèmes développés au cours des cinq ateliers et quatre tables-rondes ont permis aux participants d'établir les bases concrètes d'un développement durable appuyé par l'industrialisation du pays. Tous ces ateliers et tables-rondes ont commencé par établir des diagnostics de la situation du pays, par rapport aux différents secteurs

concernés, avant de proposer des pistes de solution concrète. Comme remèdes, le partage d'expériences a notamment permis aux participants de prendre des engagements fermes d'agir afin de booster, chacun dans son domaine, le développement du pays axé sur l'industrialisation.

L'atelier n°1 axé sur l'Industrialisation: l'éléphant blanc? a relevé que le pays s'est désindustrialisé depuis son accession à l'indépendance parce que dans les années 60, la RDC avait près de deux mille industries alors qu'en 2017, elle n'en compte que moins de cinq cents. L'atelier n°2 sur Doing business in DRC: la renaissance? a permis d'établir l'existence d'une fiscalité qui étouffe la promotion des entreprises, surtout les entreprises privées.

L'atelier 3 dont le thème a été l'Accès aux financements: la quadrature du cercle ? a constitué un véritable partage sur le secteur financier. Les participants, en répondant à la question de savoir si le pays disposait des moyens pour financer son industrialisation, ont notamment proposé de sortir des sentiers battus, de chercher des solutions sur les couloirs alternatifs, notant que le secteur bancaire avait les yeux tournés sur la banque centrale du Congo en vue de canaliser les financements de projets.

Dans le cadre de cet atelier, par exemple, le président de l'Association congolaise des banques et directeur général de la Banque commerciale du Congo, Yves Cuypers, a pris l'engagement ferme de financer

cinquante projets d'investissements valables. « Venez avec 50 projets valables. Nous allons les étudier et les financer », a-t-il dit, pour démontrer la disponibilité des banques établies en RDC de soutenir le développement du pays par le financement des projets présentés et qui répondent aux exigences. L'atelier 4 a parlé de l'image de la RDC: Comment redorer le blason, alors que l'atelier n°5 s'est focalisé sur la Femme et leadership en Afrique : parlons concret! Les quatre tablesrondes ont tourné autour de quatre sous-thèmes : Comment créer une industrie industrialisante ? Santé : le made in DRC, c'est pour quand ? Agro-industrie : le modèle vert ? et The music/art industry in DRC : une industrie comme les autres ? Dans son intervention, la fondatrice de Sultani Makutano, Nicole Sulu Tshiyoyo, a partagé avec ses différents invités son rêve sur le Congo. Elle a peint, comme un vrai artiste. d'une manière claire, la vision qui a conduit à la création de ce réseau, celle de faire de la RDC un véritable grand pays au cœur de l'Afrique. Cette rencontre a également eu le mérite de faciliter les contacts entre les différents acteurs de la vie nationale et ceux des pays frères et amis du monde. Un vrai repos du guerrier a été offert aux participants en leur faisant bénéficier d'une randonnée sur le fleuve Congo. Cependant, des prix Sultano Makutano 3 ont précédemment été donnés lors d'une cérémonie organisée la veille tard dans la soirée.

Lucien Dianzenza

14 | RDC/KINSHASA LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3021 - Mardi 19 septembre 2017

C2 AFRICAINE - 1/4 DE FINALE ALLER

Mazembe domine Al Hilal Obeid à Khartoum

Le TP Mazembe a pris une belle option pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération de la Confédération africaine de football (Caf). Les Corbeaux du Grand Katanga ont battu, le samedi 16 septembre 2017 à Khartoum, la formation d'Al Hilal Obeid du Soudan par deux buts à un.

Pour cette rencontre, l'entraîneur Pamphile Mihayo Kazembe titularise le gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohouo, avec devant lui, une défense à plat composé de Djo Issama Mpeko sur le flanc droit, Arsène Zola à gauche, le Zambien Kabaso Chongo et Kevin Mondeko dans l'axe. Au milieu de terrain, il y a le Zambien Nathan Sinkala dans la récupération, le Ghanéen Daniel Adjei pour ratisser et le Zambien Rainford Kalaba comme dépositaire de jeu.

Le trio d'attaque se compose du Malien Abdoulayi Sissoko, nouveau venu dans le groupe et ancien du Stade Malien de Bamako qui joue son premier match officiel avec Mazembe, Ben Malango Ngita dans l'axe, et l'autre Malien, Adama Traoré.

Les Corbeaux démarrent la partie de manière un peu poussive, dans une sorte d'observation. Mal embarqués, ils encaissent à la 22^e minute; sur un centre d'un attaquant d'Al Hilal Obeid, le défenseur central Kevin Mondeko s'emmêle les pinceaux et entraine le ballon dans ses propres buts. Mais les Corbeaux qui ont pris la direction du match, reviennent la marque à la 30e minute, concrétisant leur emprise sur le jeu. Ben Malango sort d'un marquage de deux défenseurs, avant de se retrouver seul, et de piquer le cuir au-dessus du gardien de but soudanais Sherif El Akram.

A la fin de la première période, les deux équipes sont à égalité d'un but partout. En deuxième période, les Corbeaux sont plus entreprenants, multipliant des offensives dans le camp adverse.

L'entraı̈neur Mihayo Kazembe effectue des change-



Mazembe de Lubumbashi

ments. Ushindi wa Kubanza remplace Rainford Kalaba à la 59° minute de jeu. Miché Mika prend la place du Malien Abdoulayi Sissoko à la 74° minute, et le dernier changement intervient à la 79° minute lorsque Meschak Elia monte à la place d'Adama Traoré. Ce coaching est clairement payant. Ushindi wa Kubanza fait du mal à la défense d'Al Hilal Obeid, alors que Ben Malango loupe deux ou trois face-à-face

avec le gardien de but Sherif El Akram. On joue à la 80e minute, lorsqu'Ushindi fait un raid sur le côté gauche de la surface de réparation du club soudanais. L'ancien attaquant de Don Bosco de Lubumbashi qui a signé chez Mazembe est fauché dans la surface de réparation.

Le penalty accordé par l'arbitre sud-africain de la partie est converti par Ben Malango qui prend Sherif El Akram à contre-pied.

Malango signe de fait un doublé victorieux, inscrivant par ailleurs son quatrième but en compétition africaine cette saison.

Mazembe qui est virtuellement qualifié pour le demi-finale, à moins d'un naufrage, n'aura qu'à confirmer ce résultat au match retour le 24 septembre au stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi.

Martin Enyimo

VOLLEY-BALL

Espoir bat Mwangaza en finale de la 14e Coupe de la Févoco

Après avoir perdu sur tapis vert en 2016, le VC Espoir de Kinshasa a pris sa revanche sur VC Mwangaza, autre club de Kinshasa, en finale de l'édition 2017 de la Coupe de la Fédération de volley-ball de Congo (Févoco) à Lubumbashi.

Le VC Espoir a battu, le 17 septembre, à Lubumbashi Mwangaza par trois sets à zéro, au terme de la finale totalement kinoise, chez les messieurs,

de la 14e édition de la Coupe de la Févoco. La formation a dominé son adversaire par 25 à 20 au premier set, 25 à 18 au deuxième set et 25 à 17 au dernier set. Cette équipe a en fait pris sa revanche après avoir perdu sur tapis vert la finale de cette compétition en 2016. «Nous n'avons pas réussi à garder notre organisation défensive lors du deuxième et troisième sets. Au volley-ball, si

vous n'arrivez pas à défendre, il vous sera difficile de gagner. Espoir a gagné, Espoir a été plus fort que nous. Ce n'est pas grave, ce n'est pas la fin du monde, peut-être la prochaine fois. Mes joueurs ont été touchés mentalement, ils ont perdu le morale et le mental, cela a déclenché notre défaite», reconnaît Swale Omari, entraîneur de Mwangaza.

Comme ses coéquipiers, Amisi Bwane d'Espoir a exprimé sa joie en ces termes : «Je suis vraiment content d'avoir remporté cette finale. Nous récupérons un titre que nous avions perdu la saison dernière sur tapis vert. La détermination et l'expérience nous ont permis de gagner ce match». En match pour la troisième place, la formation de Baraka de Lubumbashi a battu Price, autre club de volley-ball de la capitale congolaise du cuivre, par trois sets à deux.

Président de la Févoco, Christian Matata a dit sa satisfaction quant à l'organisation de la compétition. «Pour nous, le bilan de cette compétition est positif. Nous avons joué cette édition sans incident majeur du début à la fin. Aussi la participation des provinces estelle à mettre en exergue. Par le passé, nous n'avions que Kinshasa et le Katanga. Par contre, cette 14º édition a vu la participation des provinces de Kinshasa, le Haut-Katanga, le Kasaï central et le Nord-Kivu. Nous nous fixons comme objectif la présence de la moitié des provinces du pays. Par ailleurs, nous voulons toucher deux provinces en une édition. Raison pour laquelle le Kongo central a organisé la compétition des filles et le Haut-Katanga, celle des garçons», a-t-il déclaré sur Radio Okapi.

Le VC Espoir, Negritta, Mura, Price, Baraka, Mwangaza, Kasaï Espoir, Panda ont pris part à l'édition 2017 de cette compétition dont le coup d'envoi a été donné, le 9 septembre, à Lubumbashi par le président de la Févoco, Christian Matata, et le ministre provincial des Sports de la province du Haut-Katanga, Serge Nkonde.



Match d'ouverture de la 14º Coupe de la Févoco entre Negritta et Espoir à Lubumbashi

N° 3021 - Mardi 19 septembre 2017 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE **POINTE-NOIRE | 15**

DISPARITION

Henriette Nkodia a tiré sa révérence

Patronne de la Maison de la Presse-Hacledick
Diffusion, spécialisée dans la librairie, la papeterie, le matériel de bureau et la vente des journaux locaux et étrangers, Mme Henriette Nkodia vient de nous quitter, plongeant tous les amoureux du livre et de la presse dans une grande consternation.

N'Kodia était Henriette une passionnée des livres et des journaux. Une passion qu'elle a assouvie en entrant comme libraire en 1970 à la Maison de la presse de Pointe-Noire succursale du groupe de presse Hachette. En 1978, elle est nommée à la tête de la direction de l'établissement ponténégrin. Lorsque Hachette décide de vendre le fonds et l'enseigne, Henriette N'kodia est acquéreuse majoritaire devenant ainsi l'une des toutes premières Congolaises chefs d'entreprise du pays. Et elle bénéficie d'un contrat d'exclusivité avec le groupe de distribution de presse français les NMPP détenant le monopole de la distribution francophone.

C'est ainsi qu'elle a développé ce grand Groupe qui est devenu l'un des tous premiers au pays dans le secteur de la librairie et de la vente des journaux. De nombreuses antennes naissent à Brazzaville, Dolisie, Nkavi, Mossendjo, Ouesso. Membre de Distripress gazette, Henriette N'kodia était connue dans les différentes conventions internationales et régionales des distributeurs de presse. Sa contribution à l'accroissement du taux d'alphabétisation du Congo, reconnu comme l'un des plus importants de l'Afrique



Henriette N'kodia crédit photo»DR»

sub-saharienne des années 70 à 80, par la mise en disponibilité des manuels scolaires sur l'étendue du territoire national à travers son réseau de distribution lui a valu une renommée internationale. Soucieuse de diffuser le livre de l'espace francophone partout, elle soutient comme partenaire mais aussi en tant sponsor l'évènement littéraire « Lire en fête » qui est devenu ensuite «À vous de lire». Son engagement a été récompensé par de nombreuses distinctions nationales et internationales : prix Tchikounda pour la promotion de la culture et du livre, mercure d'or pour avoir étendu son réseau de distribution de par le monde, etc. Accablée par un état de santé précaire, Henriette N'Kodia s'est éteinte en laissant un vide qui sera difficile à combler. Adieu Maman Henriette! Que la terre te soit légère!

Hervé Brice Mampouya

FORMATION

Les marins de la sous-région expérimentent le programme SeaVision

Commencée le 18 septembre au siège du Centre régional de la sécurité maritime de l'Afrique centrale de la ville océane, cette session de formation qui regroupe les marins de la République du Congo, du Gabon et les experts des États-Unis se fonde sur le programme SeaVision. La clôture intervient ce 19 septembre.

Financée par les États-Unis, la formation est fondée sur la mise à niveau du programme est une application de prise de conscience du domaine maritime simple à utiliser, il fournit des informations actualisées sur les navires dans la zone surveillée. Les navires équipés d'une antenne appelée AIS transmettent des renseignements essentiels à tous ceux qui les reçoivent, à savoir leur drapeau, leur position et autres. En outre, si les stations ont des radars, ces informations peuvent être synthéti-



Une vue des séminaristes lors de travaux/ Adiac

SeaVision, un programme de sensibilisation au domaine maritime fourni gratuitement à des pays partenaires par des États-Unis, notamment le Congo et les autres membres du personnel naval des pays de l'Afrique centrale. Pour les organisateurs, SeaVision sées dans SeaVision. En bref, il fournit au personnel militaire et civil des renseignements essentiels en vue d'assurer la sécurité des citoyens, le commerce et l'environnement.

Dégageant pour sa part l'importance de cette formation, le capitaine Ngouya Celmar Jimmy du centre opérationnel de la marine a expliqué que cette formation permettra aux marins de mieux suivre toutes les activités maritimes qui s'effectuent au large des côtes congolaises à partir des différents bureaux des marins. La marine congolaise est dotée des radars susceptibles de suivre toute la navigation ou toutes les activités qui se déroulent au large des côtes congolaises. « SeaVision permettra aux marins congolais d'avoir la traçabilité des informations sur les navires qui viennent dans des eaux congolaises surtout sur leur provenance, ce que ces navires transportent, leurs personnels à bord et la durée de ces navires au Congo et d'autres informations en vue de mieux lutter contre la pi raterie maritime dans le Golf de Guinée », a-t-il indiqué.

Le Congo et les États-Unis ont un partenariat étendu à l'appui de la sécurité régionale. Il participe à un exercice annuel sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, « Obangame Express », financé par les États-Unis.

Les voyages de nombreux officiers militaires des pays partenaires, qui assistent à des colloques à travers l'Afrique, l'Europe et les États-Unis sur des sujets divers de sécurité maritime à la prévention de la violence, sont également financés par ces derniers.

Séverin Ibara

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Paul Adam Dibouilou nommé préfet du Kouilou

L'ancien maire de Dolisie de 2008 à 2014 a été nommé par décret présidentiel préfet du département du Kouilou. Il remplace à ce poste Fidèle Dimou récemment promu ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.



Paul Adam Dibouilou, préfet du Kouilou crédit photo DR»

Paul Adam Dibouilou qui prend les rênes de la préfecture du Kouilou a dirigé la commune de Dolisie pendant six ans en laissant de bons souvenirs à la population du pays de l'or vert. Très proche des populations, entreprenant, rigoureux et travailleur, le nouveau préfet du Kouilou entend conduire les destinées du Kouilou qui compte six districts, notamment Loango, Hinda, Madingo Kayes, Nzambi, Kakamoeka et Mvouti, en mettant en avant ces qualités. Diplômé supérieur de recherche en économie et finances en 1983 et Diplômé d'études supérieures spécialisées (DESS) en administration et gestion des entreprises publiques en 1984 à l'Université Paris IX, Paul Adam Dibouilou a été aussi conseiller du directeur général de la Caisse congolaise d'amortissement en 2016. Membre du bureau politique du Mouvement action et renouveau (MAR), Paul Adam Dibouilou est né le 29 septembre 1957 à Dolisie. Il est marié et père de trois enfants.

H.B.M.

16 | DERNIÈRE HEURE LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3021 - Mardi 19 septembre 2017

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AS Otoho et Cara disputent le dernier ticket de la Ligue des champions

Après le sacre de l'AC Léopards de Dolisie, les enjeux du championnat sont désormais ailleurs. La deuxième place qualificative à la Ligue des champions se dispute entre l'AS Otoho et le Club athlétique renaissance aiglons (Cara).

On connait désormais les quatre clubs qui vont représenter le Congo en compétitions africaines la saison prochaine : AC Léopards, AS Otoho, Cara et La Mancha. Deux d'entre eux connaissent la compétition à laquelle, ils doivent participer. L'AC Léopards disputera la Ligue africaine des champions Total et La Mancha de Pointe-Noire, jouera la Coupe africaine de la Confédération Total. Il faudra par contre attendre la dernière journée, pour trancher le duel à distance entre AS Otoho et le Cara.

Après la défaite (0-3) contre l'AC Léopards de Dolisie, Djibril Dengaki le coach de l'AS Otoho se félicitait d'avoir atteint un objectif, celui d'être dans le carré d'as. Pour lui, l'AS Otoho devrait jouer les deux derniers matches pour confirmer sa place de deuxième. Avec quatre points d'avance sur son poursuivant, le Cara, les locataires du stade Marien-Ngouabi n'avaient besoin que d'une victoire pour envoyer avant la dernière journée, les Aiglons à la Coupe de la Confédération.

Mais le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat, les choses ne se sont pas passées comme ils le souhaitaient. L'AS Otoho a concédé sa deuxième défaite d'affilée sur le score identique de (0-3). Son bourreau s'appelait Matheus Botamba. Il a inscrit un doublé



Jaurès Ngombé et ses coéquipiers n'ont pas été à la hauteur/Adiac

respectivement à la 53° et 85° minute avant que Soungoura ne parachève l'œuvre à la 86° minute. La victoire des Aiglons sur le FC Kondzo, permettra aux rouge et noir de revenir à une unité de l'AS Otoho avant la dernière journée. Dans ces conditions, il suffira d'un point seulement à l'AS Otoho lors de

son dernier match contre l'Interclub à Brazzaville pour accompagner les Fauves du Niari à la Ligue des champions.

Les Léopards de Dolisie ont été confirmés, le 17 septembre à Brazzaville, champions du Congo avant qu'ils disputent leur match contre Patronage Sainte-Anne. Avec la défaite

de l'AS Otoho devant Tongo FC, l'hypothèse de remporter le titre au goal average en cas des contre- performances avait été écartée. Sur le terrain, les Fauves du Niari ont voulu bien faire les choses. Ils ont battu Patronage Sainte-Anne (1-0) et Junior Makiessé a inscrit l'unique but sur penalty consécutif à une faute de main dans la surface. Les Léopards comptent désormais 80 points soit 9 de plus que l'AS Otoho, l'actuel deuxième. A Pointe-Noire, La Mancha s'est inclinée (1-2) devant Nico-Nicové. Avec ses 64 points, elle est assurée de terminer 4e devant l'Etoile du Congo vainqueur (5-1) devant Saint-Michel de Ouenzé. L'autre enjeu pour ce championnat reste la lutte pour le maintien à l'élite. Les détails dans les prochaines parutions

James Golden Eloué

HORIZON 30 CONGO

Une nouvelle plateforme de co-construction

Horizon 30 Congo, plateforme portée par de jeunes trentenaires, ouvre à la diaspora un nouvel espace interactif et force de proposition au profit du pays d'origine

Pour le pré-lancement de cette plateforme à Paris, le samedi 16 septembre dernier, Grace Nkouka Bohezy, congolaise dans l'entreprenariat, et Prince Malela, sorti d'une expérience de l'art, tous deux résidant en France, co-fondateurs d'Horizon 30 Congo, ont expliqué aux invités qu'il s'agit de « mettre en place des passerelles de proximité permettant d'impliquer une jeunesse en pleine fleur de l'âge, selon ses compétences, à la participation aux efforts communs de la construction du Congo depuis le pays d'accueil temporaire ». Au sein de cet ensemble de mutualisation de compétences, trois pôles seront développés, entre autres, le pôle entrepreneuriat ; le pôle social et le pôle politique. « Nous tracerons le parcours de vie de chacun », a confié Prince Malela, et de préciser « pour mieux cerner la valeur ajoutée de la diaspora susceptible d'être greffée aux diverses synergies entre le pays d'accueil et le Congo, pays par choix patriotique où il faille repartir s'installer ».

De ce fait, Horizon 30 Congo s'appuiera sur les structures telles que l'association des étudiants congolais de France ou l'OGES pour collecter les informations sur les compétences respectives des jeunes. « C'est l'implication de tout un chacun afin d'apporter et d'enrichir l'interaction au niveau des besoins, des attentes et des propositions à faire au Congo », a souligné l'un des promoteurs de la nouvelle plateforme.

Pour sa part, Grace Nkouka Bohezy a assuré disposer désormais d'une « plateforme collaborative entre la diaspora congolaise et les institutions », reconnaissant au passage l'ampleur de la tâche inclusive à accomplir pour obtenir la co-construction.

Il est bien loin le temps où la diaspora était synonyme de conglomérat pour « opposants » au pouvoir en place. « Pour nous, insiste Prince Malela, le temps est venu pour la jeunesse de faire montre d'empathie, d'humilité et de pédagogie face à nos aînés, nos dirigeants, nos sociétés civiles et nos compatriotes restés au Congo ».

Marie Alfred Ngoma

ARTS PLASTIQUES

Plus de cinquante artistes se forment dans cinq domaines

Les ateliers Sahm organisent depuis le 1er septembre dans leurs locaux de Bacongo, la sixième rencontre internationale d'art contemporain (Riac) sur le thème: « Je te présente ma ville ». Ces rencontres regroupent des artistes venus de divers horizons.

Cette sixième édition permet aux artistes venus du Cameroun, de la RDC, du Congo, du Mali, du Togo, du Bénin et du Sénégal de se perfectionner en peinture, vidéo et critique d'art. A ces trois disciplines s'ajoutent l'atelier de performance et le marché.

« Cette année, nous avons complété deux ateliers, no-tamment sur la performance et le marché de l'art. En performance, c'est l'artiste qui met son corps en jeu, exprime son idée à travers son corps. Par contre, le marché de l'art, c'est quand un artiste avance un moment dans son travail et se pose des questions... », a expliqué Bill Kouélany, directrice artistique des ateliers Sahm.

Cinq formateurs professionnels partagent leurs connaissances aux participants. Il s'agit de Domitille Bertrand de nationalité française, conseiller en développement des entreprises; Aimé Mpané originaire de la RDC travaillant en Belgique; Sylvia Rhud, peintre sculpteur italienne vivant en France; Dagara Dakin,



Les participants à l'atelier (DR) satisfaisants », a-t-elle dit.

Béninoise vivant en France; Nathalie Mba Bikoro, franco-gabonaise, habitant en Allemagne.

« Ce sont des artistes que j'ai eu à rencontrer ailleurs. Ces derniers viennent par amitié pour soutenir le projet et apporter leurs contributions à l'évolution des artistes africains », a fait savoir la directrice artistique des ateliers Sahm, remerciant les partenaires parmi lesquels l'ambassade de France au Congo.

L'un des encadreurs, Sylvia Rhud, peintre sculpteur s'est réjouie de partager ce moment avec les autres. « Je pousse ces jeunes artistes à travailler le dessin comme un outil différent. Je ne rencontre aucune difficulté, ils sont ouverts et disponibles. Les résultats sont

Pour sa part, Sandoine Miambanzila, participante a confié qu'« au départ c'était difficile. Au fur et à mesure que nous avançons le travail devient facile. On apprend beaucoup avec une méthode de travail spéciale ».

Cette sixième édition prendra fin le 23 septembre prochain par un vernissage. Un film documentaire sur la rencontre internationale de l'art contemporain (Riac 2017) est en train d'être monté par le réalisateur congolais, Jean Sébastien Kamba. La projection de ce film se fera plus tard. Cette édition a pour marraine Simone Loubienga, maire de l'arrondissement 2 Bacongo.

Rosalie Bindika